

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### ON RÉCLAME UNE AIDE SPÉCIALE POUR LES HANDICAPÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur l'Orateur, à la suite des demandes du bureau de placement relevant du centre de la Main-d'œuvre, j'adresse cette question au ministre concerné.

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pourrait-il nous dire si, dans le programme de la formation professionnelle pour adultes, il est question d'accorder une aide spéciale aux handicapés, comme c'était le cas dans le passé, en vertu du programme n° 6?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le programme que nous avons pour les handicapés continue, s'il y a entente avec la province.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire.

Le ministre de la Main-d'œuvre peut-il nous dire s'il y aura recyclage des handicapés, au Canada?

[Traduction]

## LES POSTES

### LA TENEUR DE CARTES POSTALES EXPÉDIÉES À DES DÉPUTÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Postes. Ce faisant, je fais comme mon voisin, le député de Kootenay-Ouest, en soulignant l'urgence et la gravité de cette question essentielle pour tous les députés. Puis-je demander au ministre des Postes s'il a lu, approuvé et endossé la déclaration écrite, que je viens de voir; le directeur des tarifs et classements postaux l'a émise au sujet des cartes postales envoyées aux députés, et ornées de termes tels que: «Chauvinisme anglo-saxon; homme de main; Gendarmerie royale; intimidateur; fasciste juif; Oncle Tom noir, et tout autre enfant de chienne; représentant pseudo-réformiste»? Je cite maintenant le directeur des tarifs postaux:

...bien que le langage puisse être quelque peu abusif, on ne le juge pas répréhensible...

Puis-je savoir si le ministre a admis qu'il était abusif mais non répréhensible? Est-il d'accord là-dessus?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

[M. l'Orateur.]

## LE DISCOURS DU TRÔNE

### SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend la discussion, interrompue le mardi 9 mai, sur la motion de M. Don Jamieson, tendant à voter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session. (Page 21)

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, nous avons maintenant inauguré la session parlementaire du centenaire. Mes premières paroles doivent marquer mon approbation des mots et des énoncés éloquentes du député de Burin-Burgeo (M. Jamieson). Son discours était de ceux qui font du Parlement l'institution qu'il est. Je félicite le motionnaire ainsi que le comotionnaire (M. Côté, Nicolet-Yamaska) de la puissance et de l'art oratoire que chacun d'eux a manifestés. Je suis et j'écoute le député de Burin-Burgeo depuis des années, mais je ne m'étais jamais senti autant en harmonie avec lui qu'hier. La façon dont il a parlé à la Chambre en proposant l'Adresse en réponse nous porte à croire que si le premier ministre (M. Pearson) décidait par hasard que le ministre comptable de Radio-Canada au Parlement doit comprendre la Société, le député pourrait accepter la fonction, sans éprouver la haute ambition d'occuper la présidence de Radio-Canada, privilège qui appartient apparemment à une autre personne.

Pour ce qui est du comotionnaire, il n'en était pas à son premier discours à la Chambre. Il a parlé longuement de la situation agricole. Il a de l'expérience dans ce domaine, mais il a fait part d'une impression personnelle lorsqu'il a dit combien heureux les cultivateurs étaient. A vrai dire, s'il prononçait ce discours le 24 mai, lorsque les cultivateurs viendront en groupe à Ottawa, je peux lui assurer que la réception qu'il a reçue hier n'aura rien de comparable à celle que lui réserveront ces gens.

Je me joins moi aussi à vous tous pour transmettre mes meilleurs vœux au nouveau gouverneur général et à son épouse. Il a siégé aux Communes. Par la suite, il a acquis de l'expérience en diplomatie. Il s'acquittera de ses fonctions d'une manière digne des traditions et du poste élevé qu'il détient, nous le savons.

J'ai été quelque peu surpris, je dois le dire, d'entendre présenter, à l'ouverture de la session pour célébrer notre centenaire, un discours du trône si proluxe et si rempli de répétitions. Les générations futures, comme celle d'aujourd'hui, trouveront que ce dis-